

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Droits de plantation : l'union sacrée autour de la zone AOC

Droits de plantation : l'union sacrée autour de la zone AOC

Par *Anonyme*

Créé le 14/02/2012 08:39

« Après 60 ans d'une régulation qui a fait ses preuves, il est tout simplement impossible d'imaginer l'AOC Champagne sans maîtrise des plantations. Les conséquences d'une libéralisation prendraient la forme d'une crise de surproduction et feraient peser un vrai risque sur la notoriété du champagne. C'est tout l'image du champagne qui est en jeu ». Hier, Pascal Férat, président du Syndicat Général des Vignerons, tirait à nouveau la sonnette d'alarme face à la possible disparition des droits de plantation voulue et votée par la Commission européenne.

La première échéance étant le 1er janvier 2016, date à laquelle l'encadrement des plantations disparaîtra au niveau européen. « Dès le 1er janvier 2019, tout le monde pourra planter de la vigne où bon lui semble », déplorait-il.

1 400 signatures

Déterminés à modifier la législation, les élus multiplient les délibérations, histoire d'infléchir la courbe. « Le vin n'a pas de couleur politique », insistait hier le député Martin. Dans les locaux du SGV, avenue de Champagne à Epernay, les représentants des collectivités territoriales et les élus du vignoble champenois ont ainsi signé dans ce sens une déclaration commune qui sera transmise au président de la République. René-Paul Savary, président du conseil général, avait, de son côté, proposé « que la suppression du régime des droits de plantation soit rapportée, conformément aux décisions prises par le Syndicat Général des Vignerons et nombre de communes de la Marne ». Le vote a d'ailleurs été unanime.

Jean-Paul Bachy, président de Région, en appelle, lui à « l'union sacrée ». Pour l'élu, « la maîtrise de la production, c'est la clef de la réussite d'une région. Reste à gagner le soutien de 3 ou 4 ministres... »

La mobilisation est totale puisque du côté de l'Association Nationale des Elus de la Vigne, ce ne sont pas moins de 1 400 signatures qui ont été récoltées.

« Cette mobilisation, c'est tout simplement la liberté des Français à avoir un vin de qualité et les vignerons à pouvoir vivre de la terre », concluait Nicolas Dhuicq, un député de l'Aube.

Corinne LANGE

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Elus et professionnels se mobilisent face à la possible disparition des droits de plantation voulue et votée par la Commission européenne.

Visuel 1:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/region/droits-de-plantation-lunion-sacree-autour-de-la-zone-aoc>